

AFFAIRE N° 6

DISTRIBUTION de lait aux enfants des écoles

CM 1925

LE MAIRE. - Messieurs, vous savez que le Gouvernement de la République Française a envoyé au Département une quantité de lait sec pour être distribué aux enfants des écoles.

Le Bureau d'Hygiène Sociale qui fonctionne depuis le 1er de ce mois, avec Madame MAGNE comme Secrétaire, procède en ce moment à un travail important et extrêmement intéressant. Ceci va permettre à la Commune de savoir quelles sont les charges nouvelles qui pèsent sur elle.

Actuellement la question est donc à l'étude; aussi je vous demande de nous en donner acte.